



CFAO MOTORS CÔTE D'IVOIRE

CFAO MOTORS COTE D'IVOIRE
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
au capital de F.CFA 9 068 595 000
Siège Social : 117, Boulevard de Marseille ABIDJAN
République de Côte d'Ivoire
01 B.P. 2114 - Abidjan 01
RCCM : CI-ABJ-1973-B-11362

**** ***

L'avis de convocation ci-dessous, tient lieu de convocation individuelle. Il n'y aura donc pas de convocation par lettre nominative.

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société CFAO MOTORS COTE D'IVOIRE sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **mardi 04 juin 2013, à 09 heures** au siège social sis à Abidjan, 117, Boulevard de Marseille, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux.
- Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes.
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31/12/2012 et quitus aux Administrateurs pour leur gestion et aux Commissaires aux Comptes pour l'accomplissement de leur mission durant l'exercice 2012.
- Affectation du résultat de l'exercice.
- Agrément pour les conventions conclues en 2012.
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme et approbation desdites conventions.
- Approbation de la décision d'affecter sur la prime de scission tous les frais de la scission, courant 2012, de CIDP au profit de CFAO Motors.
- Questions diverses et pouvoirs pour formalités.

Tout actionnaire qui ne pourrait pas assister à l'Assemblée Générale Ordinaire a la possibilité de se faire représenter par tout mandataire de son choix.

Tous les documents prévus par la loi seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société, 15 jours avant la date de l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration